



# L'InfoCharte

## « Je ne gaspille pas l'eau »

N°44 – Février 2025

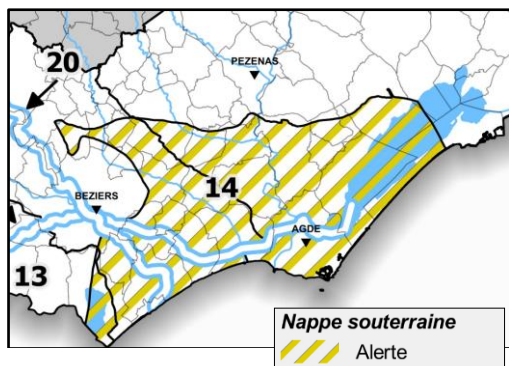
La lettre d'info de la charte « Je ne gaspille pas l'eau » présentant les projets et aménagements des communes adhérentes et informant des innovations technologiques en matière d'économies d'eau.

### ACTUALITES

#### SECHERESSE

#### Etat de la nappe

Les épisodes pluvieux de décembre 2025, ainsi que ceux de 18 janvier 2026, ont considérablement amélioré la situation sur l'ensemble des cours d'eau du département. Les niveaux des eaux souterraines sont en hausse généralisée y compris dans la nappe astienne, qui reste toutefois fragilisée (alerte) sur le secteur de Vias, même si les niveaux sont en cours de remontée.



#### Charte Eau 2026

#### Actions communales

La campagne 2026 de la Charte « Je ne gaspille pas l'eau » est ouverte. Pour valoriser les actions engagées en 2025 et préparer l'examen des dossiers par le comité d'agrément, les communes peuvent désormais transmettre la liste des éléments demandés au cahier des charges 2025-2026, accompagnée des justificatifs (photos, factures, comptes rendus, etc.).

Afin de faciliter l'instruction, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre ces éléments dans les meilleurs délais. Un envoi avant le 13 février 2026 permettra une instruction dans de bonnes conditions et dans les délais.



#### Valros

#### Sensibilisation élèves

À Valros, un affichage de la consommation d'eau est mis à jour au groupe scolaire. Un support simple et parlant pour sensibiliser élèves et équipes aux économies d'eau, au fil des consommations.



#### Valras

#### Jardin méditerranéen

À Valras, le boulevard Jean-Dauga a récemment bénéficié d'un aménagement paysager pensé pour le climat méditerranéen : une composition minérale et végétale qui limite les besoins en arrosage tout en

valorisant l'espace public. Implantée sur un lit de sable et paillée par un matériau minéral (sable siliceux), la scène est structurée par des palmiers, yuccas, cycas et graminées, choisis pour leur résistance à la chaleur et leur sobriété en eau. Des ganivelles protègent les plantations et accompagnent l'intégration paysagère, pour un jardin méditerranéen à la fois esthétique, robuste et adapté aux conditions locales.



Aménagement

Gestion Eau pluviale

À Sainte-Foy-l'Argentière (69), la gestion des eaux pluviales est devenue un moteur de renouveau du centre-bourg. Suite à des épisodes de pollution de la

Brévenne, la commune a mené un projet global associant assainissement, aménagement urbain et valorisation paysagère.

Sols perméables, noues végétalisées, jardins de pluie et espaces désimperméabilisés permettent désormais d'infiltrer l'eau là où elle tombe, de limiter les rejets vers le milieu naturel et de mieux gérer les pluies intenses. La place du centre et le parc municipal ont été repensés pour rendre l'eau visible, utile et intégrée au paysage.

En parallèle, 2,9 km de réseaux ont été séparés sur trois communes, améliorant la qualité de l'eau et la résilience du territoire face au changement climatique.



Le parc municipal agrémenté de jardin de pluie



A gauche : La nouvelle noue à seuils favorise la régularisation des eaux pluviales et tempore leur impact  
A droite : La place du Centre recouverte d'un sol perméable

La météo de l'eau

Etat des nappes

Comme on suit la météo du ciel, il est désormais possible de suivre la "météo de l'eau". Diffusée sur France 2, France 3 et franceinfo avec l'appui du BRGM, cette nouvelle carte montre l'état des nappes phréatiques, ces réserves d'eau souterraines qui alimentent une grande partie de notre eau potable et soutiennent les rivières, surtout en période sèche. Les couleurs indiquent si les niveaux sont proches de la normale ou en situation de déficit. Un outil simple et pédagogique pour mieux comprendre la ressource en eau, sa fragilité et l'importance d'une gestion économe au quotidien.

Cette représentation est volontairement simplifiée à grande échelle : la situation peut varier localement selon les secteurs et la géologie du sous-sol.



PARTICIPEZ A L'INFOCHARTRE !

Vous avez mis en place une action innovante ou exemplaire en faveur de l'économie d'eau ? Ecrivez-nous à l'adresse [snofal@smeta.fr](mailto:snofal@smeta.fr) pour apparaître dans le prochain numéro de l'InfoChartre

Prochaine parution :  
Mercredi 1 avril 2026